

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00216

Numéro SIREN : 511 008 732

Nom ou dénomination : J.M.M.

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2023 sous le numéro de dépôt 6861

J.M.M.

**Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 864 040 Euros**

22 Boulevard Carnot

22000 – SAINT-BRIEUC

R.C.S. SAINT-BRIEUC 511 008 732

**RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIÉTÉ J.M.M.,
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE,
EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

J.M.M.
S.A.R.L. au capital de 864 040 Euros
Siège social : 22 Boulevard Carnot
22000 – SAINT-BRIEUC

R.C.S. SAINT-BRIEUC 511 008 732

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de Commerce et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même Code, par décisions collectives unanimes des associés en date du 11 octobre 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La société a principalement pour objet :
- ✓ La prise de participation dans toutes sociétés et entreprises quelles que soient leur activité et forme juridique, la valorisation des titres de participations de sociétés acquises par l'exercice d'un contrôle direct ou indirect ;

MJD

- ✓ La réalisation de toutes prestations de services en matière technique, financière, administratives et informatiques et la gestion et l'administration de tous biens meubles ou immeubles, toutes prestations de services à ses filiales ou à des entreprises liées afin de permettre leur contrôle ou leur gestion, l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ou immobilières directement ou indirectement, toutes opérations d'études, de recherches, liées aux activités exercées par ses filiales ;
 - ✓ La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
 - ✓ La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
 - ✓ La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet sociale ou à tout objet similaire ou connexe.
- *Au niveau du compte de résultat de la société J.M.M. au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 :*
- Le chiffre d'affaires de cet exercice ressort à 137 169 € contre 132 317 € au 31 août 2022.
 - La société réalise un résultat net bénéficiaire de 208 344 € contre un résultat net bénéficiaire de 92 103 € à la clôture précédente.
- *Au niveau du bilan de la société J.M.M. au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 :*
- Le montant des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élève à 1 314 797 € pour un capital social de 864 040 €.
 - L'endettement de la société s'élève au 31 août 2023 à 16 404 € et la trésorerie est excédentaire de 342 531 €.

Les comptes annuels arrêtés au 31 août 2023 n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité.

Nous avons pris connaissance du projet de statut de votre société sous sa forme de Société par Actions Simplifiée.

Dans le cadre de la transformation projetée, la situation de votre société telle quelle est évoquée ci-dessus, n'appelle pas d'observations de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

PM >

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Nous n'avons pas relevé, au cours de nos contrôles, l'existence d'avantages particuliers.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à TADEN, Le 24 novembre 2023

D.R. AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Commissaire à la Transformation
représentée par

Pierre-Yves DONNIO
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest- Atlantique

